



Franck Riester, ministre de la Culture, a inauguré la 53^e édition du marché international de la musique – le Midem, le 5 juin 2019

Réunissant pendant trois jours de nombreux acteurs nationaux et internationaux de la musique, le MIDEM fut l'occasion pour le ministre de la Culture, Franck Riester, de célébrer l'esprit d'initiative et l'énergie du secteur musical, dont le développement et le soutien est une priorité de l'action du ministère de la Culture.

Le ministre a tenu à échanger avec des artistes au sein de *l'Artist HUB*. Il a souhaité également aller à la rencontre de plusieurs starts-up musicales au sein du stand *French Tech by Cap Digital*, qui accueille notamment les entreprises lauréates du *Midem lab music startup compétition*. Ces échanges ont permis au ministre de les féliciter pour leur capacité d'innovation et de rappeler l'importance qu'il accorde à l'entrepreneuriat culturel.

Par la suite, Franck Riester a visité les espaces d'exposition des nombreux professionnels de la musique et des institutions présentes telles que la Spedidam, F3C CFDT, ainsi que la Commission Européenne, le pavillon de l'Allemagne, le pavillon de l'Afrique Francophone et le pavillon de la France. Leur engagement pour une filière de la musique diversifiée et riche de talents a été salué.

La visite s'est clôturée par une intervention du ministre à *l'Artist Hub*. Entouré d'artistes musiciens, le ministre de la Culture a rappelé que « *depuis [s]on arrivée, défendre les créateurs est le cœur de [s]on action ministérielle* ».

Devant un parterre de professionnels, il a également présenté les enjeux qui attendent la filière musicale : innovation, export et adaptation au numérique ; et a confirmé les annonces présidentielles visant à la mise en place d'un fonds doté de 225 M€ pour soutenir les industries culturelles et créatives (ICC) et à la création de comité stratégique.

Enfin, Franck Riester a conclu en se réjouissant de l'avancée du chantier du Centre National de la Musique : « *la musique est la première pratique culturelle des français, il était plus que temps qu'elle se dote d'un établissement public d'envergure propre à assurer sa stabilité* ».

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC